



**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Commune de
BAUDRIERES**

71370 Saône et Loire

Séance du 04 mars 2025

Président : M. Cédric DAUGE

Secrétaire de séance : Nathalie TISSOT

Présents : Mmes Sandrine AUGEAT - Colette JODAR-TORRES – Nathalie TISSOT - Sylvie SAUNIER - Sylvie BARTHELEMY- Marie-Claire MULLIERE

MM. Cédric DAUGE - Dominique BOUILLOUX - Yves LOMBARD – Sébastien LESSARD – Cédric TISSOT

Absents excusés : Quentin D'ALASCIO – Constance FINAS pouvoir Cédric DAUGE – Stéphanie GREMERET pouvoir Marie-Claire MULLIERE - Céline BESSONNAT pouvoir Yves LOMBARD

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du 04 février 2025. Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, l'approuve.

Il propose au Conseil d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant : Vote du Fonds de Solidarité logement (FSL). Le Conseil accepte.

FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT 2025

Monsieur le Maire rappelle que le fonds de solidarité de logement a pour objectif d'aider les personnes et les ménages en difficulté à accéder à un logement décent et indépendant ou à s'y maintenir. Grâce à cette contribution communale fixée à 0.35 ct € par habitant, plusieurs foyers pourront bénéficier du FSL le cas échéant.

Le Conseil s'engage à verser à nouveau cette participation pour 2025.

VOTE : proposition adoptée à l'unanimité : 14 voix pour

Préalablement aux votes financiers du jour, Monsieur le Maire explique au Conseil que le Compte administratif (ordonnateur) et le Compte de Gestion (comptable) disparaissent pour faire place au Compte financier unique (CFU).

La mise en place du CFU vise plusieurs objectifs :

- Supprimer les doublons qui existent entre le CA et le CG et moderniser l'information budgétaire et comptable soumise au vote,
- Apporter une information enrichie grâce au rapprochement de données d'exécution financière et d'informations patrimoniales,
- Simplifier les procédures car sa production est totalement dématérialisée et s'appuie sur un travail collaboratif entre les services de la collectivité et ceux du comptable public

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 ASSAINISSEMENT

Le Conseil municipal, adopte le compte financier 2024 de l'assainissement comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	12 893.30 €	0 €
Recettes	49 935.13 €	9 077.55 €
Excédent 2023	33 087.66 €	68 016.82 €
Résultats 2024	37 041.83 €	77 094.37 €

VOTE : proposition adoptée : 12 voix pour

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 COMMUNE

Le Conseil municipal :

- Adopte le compte financier 2024 de la commune comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	794 278.13 €	474 230.99 €
Recettes	1 033 283.65 €	439 341.21 €
Excédent 2023	658 639.87 €	Déficit 2023 395 477.29 €
Résultats 2024	897 645.39 €	- 430 367.07 €

- Décide de reporter l'affectation de résultats en 2025 d'un montant de 77 742.71 € au compte 1068. (déficit d'investissement diminué des restes à réaliser)

VOTE : proposition adoptée : 12 voix pour

MODIFICATION DES TARIFS DE LOCATION DU GITE 14 PERSONNES

Monsieur le Maire explique au Conseil que pour donner suite aux demandes des personnes louant le petit gîte, il serait pertinent de leur proposer une location de draps comme au gîte Perrusson. Le Conseil valide et décide de louer chaque parure de lit à 10 €.

VOTE : proposition adoptée à l'unanimité : 14 voix pour

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire évoque :

- Le projet de l'Embuscade et présente le global estimatif élaboré par Atelier 71, les devis de mission SPS et du bureau de contrôle. Il ajoute que la demande de subvention DETR a été faite par ses soins.
- Les rendez-vous avec 4 candidats susceptibles de prendre la gérance du restaurant. Un nouvel entretien leur sera de nouveau proposé les 27 et 30 mars prochains,
- Le devis de COMALEC et l'étude d'OUDOT Ingénierie concernant le projet de pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de la structure d'accueil et de sa rentabilité,
- Le projet d'achat d'un désherbeur mécanique en étudiant au mieux le matériel adapté à nos sols,
- Un courrier de la poste nous informant que des relevés mensuels d'activité seront présentés en lien avec les indemnités perçues pour l'agence postale communale,
- Le devis de CR Menuiserie à inscrire au budget pour l'installation de stores intérieurs aux écoles,
- Le départ en retraite d'un cantonnier au 31 mars 2025,
- Les travaux à envisager à l'étang de la Verne : chenal à rénover, curage à l'entrée, arbres à couper pour lots de bois, drain à reprendre, pontons à rénover, vannage à refaire... ces opérations seront inscrites au budget,
- La nécessité de souscrire à un contrat d'astreinte pour les éventuels problèmes de plomberie du gîte Perrusson avec la société COMALEC,
- Les prochaines orientations budgétaires : terrain multisport, portillon école, fonds de concours voirie, etc.

Yves lombard revient :

- Sur le devis actualisé de la société COMALEC concernant la pose de caméras de surveillance. Cette opération sera inscrite au budget et nécessitera une modification de déclaration en gendarmerie,
- Sur la nécessité de prévoir également au budget la remise aux normes de la sono de l'église,
- Sur la recherche de spectacles pour la prochaine fête du Troquis.

Nathalie TISSOT fait part au conseil :

- De la proposition du SICED pour l'installation d'un site de compostage collectif,
- De la date du prochain conseil d'école : 18 mars 2025
- Des destinations de voyages en partie subventionnés par le SIVOS au profit des collégiens : Barcelone, Balm et Vendôme.

Colette JODAR -TORRES évoque la possibilité d'installer une carte Sim à la chaufferie bois permettant ainsi d'alerter les cantonniers en cas de panne. Elle se propose d'approfondir les conditions de mise en place de ce système.

Marie-Claire MULLIERE fait part au Conseil :

- De la réunion « fleurissement » et le besoin de remise à niveau de certains points privilégiant le naturel. Elle ajoute que le diplôme pour la première fleur a été remis à la commune,
- Du projet du terrain multisport et d'une nouvelle réunion du conseil jeunes à ce sujet,
- De la réunion de secteur des 4 bibliothèques : la fréquentation de celle de Baudrières a augmenté et des remerciements de l'école de St Vincent ont été adressés pour l'implication auprès des enfants,
- De la rencontre Com-Com enfance jeunesse évoquant divers projets comme la matinée Sapeurs-pompiers de Loisy prévue le 10 mai prochain,
- De la date du prochain marché des producteurs prévu le 16 mars prochain.

Dominique BOUILLOUX informe le conseil que les affouages sont en partie terminés.

Sylvie SAUNIER demande s'il est possible de stocker le matériel des conscrits dans un placard. Monsieur le Maire propose de créer 3 box sur le plancher de stockage de la grange et de les mettre ponctuellement à disposition des associations manquant de place.

Sandrine AUGÉAT informe le Conseil que les bennes du cimetière sont pleines.

Sébastien LESSARD fait part au Conseil :

- Que sept concessions inscrites à l'état d'abandon seront donc à relever par une entreprise de Pompes funèbres en 2025. La somme de cette opération devra être mise au budget,
- Qu'il sera nécessaire d'ouvrir l'ossuaire pour juger de la capacité d'accueil de ce dernier.

Sylvie BARTHELEMY revient sur la problématique des peupliers aux Mauprès.

Dates à retenir :

- Marché des producteurs : dimanche 16 mars 2025 matin
- Journée citoyenne et vide restaurant : samedi 22 mars 2025
- Commission finances : mercredi 02 avril 2025 à 19h
- Prochain Conseil municipal : mardi 08 avril 2025 à 20 h

Cédric DAUGE, Maire

